



((ca. 2'888 Zeichen))

## **Oléagineux 2020 : inscription online jusqu'au 16 juin 2019**

**Pour la récolte 2020, les huileries souhaitent augmenter fortement la prise en charge du colza, avec une quantité globale de 106'000 t (dont 34'000 t de colza HOLL). Cette augmentation marquée fait suite à la demande croissante des entreprises agro-alimentaires pour le colza suisse, qui remplace l'huile de palme notamment. En raison des limites dans les capacités de transformation des huileries, les quantités de tournesol devront être limitées, voire réduites. Les producteurs peuvent s'inscrire on-line jusqu'au 16 juin 2019 pour la culture des oléagineux 2020.**

### **Colza : situation quantitative 2019**

Swiss granum, dans son estimation de récolte 2019 actuelle, prévoit une quantité de colza nettement supérieure à celle de l'année dernière, avec 86'700 t. Cette quantité est en-dessous des 93'000 t attribuées, en raison des conditions climatiques défavorables dès les semis. Les stocks des années précédentes ont été entièrement utilisés, également pour le colza HOLL.

### **Inscription également possible pour les nouveaux producteurs de colza**

En raison de la nouvelle augmentation de la quantité à attribuer et de l'absence de stock, les nouveaux producteurs pourront également s'annoncer pour la culture du colza. La FSPC décidera des quantités effectivement attribuées dès que la quantité totale inscrite sera connue. Les nouveaux producteurs de colza et soja peuvent s'inscrire directement sous [www.agrosolution.ch](http://www.agrosolution.ch).

### **Plus de colza, moins de tournesol**

L'augmentation des quantités de colza suisse répond à la demande croissante de l'industrie agro-alimentaire, qui souhaite entre-autre remplacer l'huile de palme. Cette croissance est un succès ! Malheureusement, les capacités de transformation des huileries suisses sont limitées ; l'augmentation du colza doit par conséquent être compensée par une diminution du tournesol.

Après plusieurs années de progression, les surfaces de tournesol devront dès lors être limitées dès la récolte 2020. Nous recommandons à tous les producteurs qui en ont la possibilité de remplacer, sur leur exploitation, le tournesol par du colza, afin d'équilibrer au mieux l'offre et la demande pour ces deux cultures.

Il faut en premier lieu utiliser le fort potentiel du colza et limiter le plus possible le tournesol, afin de ne pas devoir faire des réductions dans les quantités inscrites.

### **Soja**

La quantité attribuée sera entièrement commercialisée dans le secteur fourrager.

### **Délais d'inscription pour tous les oléagineux : 16 juin 2019**

Les anciens producteurs ont reçu par e-mail une invitation à s'inscrire on-line, avec les liens directs. En cas de question, vous pouvez contacter Agrosolution à Lausanne au 021 601 88 08. L'inscription doit être transmise **jusqu'au 16 juin 2019 au plus tard**. L'attribution définitive sera ensuite effectuée par la FSPC et transmise aux producteurs au début juillet, par e-mail.

SGPV, Lisa Studer  
Bern, 18. Mai 2019